

Le CASSIDEN

janvier & février 2025



EDITO

**Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,**

Vendredi 22 novembre, je recevais à Cassis, des mains de l'ancien Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy, les insignes de Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Cette marque très forte de reconnaissance qui m'est accordée et à laquelle je suis très sensible, je la dois à CASSIS.

Car c'est ma mission de Maire, ma mission de Maire de CASSIS, qui est honorée, et c'est CASSIS, par sa beauté, par son unicité, par son authenticité, qui est ainsi célébrée.

Si j'ai, pour ma part, quelques mérites, c'est de permettre, qu'ensemble, nous agissions pour Cassis et pour les Cassidens, tout en préservant cet environnement magique, vert et bleu, cette qualité de vie extraordinaire.

Je tiens d'ailleurs à remercier en ce début d'année, toutes celles et tous ceux qui y contribuent au quotidien, par le travail ou par le soutien qu'ils apportent à Cassis.

Je remercie mes élus, ceux qui ont permis de voir aboutir les projets qui nous tiennent à cœur. Je remercie également les employés municipaux pour leur collaboration et leur fort engagement, et je les félicite pour le travail accompli en cette période particulièrement contrainte.

Je remercie chaque administré et commerçant, de faire des efforts pour notre village, qu'il soit toujours plus beau et toujours plus propre.

Je remercie enfin le monde associatif cassidain si dense et si impliqué, porteur de valeur de solidarité et de partage.

Avec mon équipe, vous le savez, nous continuerons à travailler au quotidien dans la proximité et la transparence, comme nous l'avons toujours fait.

Nous continuerons à aller à votre rencontre et à vous écouter.

Nous continuerons à gérer Cassis avec les valeurs que nous partageons tous, avec conviction et passion, avec audace, ambition et courage, dans le respect de chacun et chacune d'entre vous !

Pour ma part, je serai toujours attentive à vos observations, attachée à une concertation constructive.

Cassis est assurément l'un des plus beaux lieux au monde. Nous partageons le bonheur d'y vivre.

OUI, j'aime être maire, j'aime être à vos côtés cher amis Cassidens, j'aime travailler avec vous, pour vous, partager des idées et des moments de vie.

Ensemble, continuons de créer autour de nous cette richesse, ce bien-être, cette qualité de vie, et cette chaleur humaine, cet amour, dont le Monde a tant besoin.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous, année 2025 étincelante, riche de succès et d'instant de bonheur, ensemble, dans l'énergie, l'éclat et la beauté de Cassis !

Danielle MILON

Maire de Cassis

Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Officier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de Provence Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence



INAUGURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE MISTRAL

La municipalité vous le savez, place l'enfant au cœur de ses priorités, que ce soit en matière de bien-être ou d'éducation !

C'est pour cette raison, que le samedi 23 novembre, madame le maire a inauguré avec les Cassidens notre emblématique cour d'école Mistral, flambant neuve et entièrement désimperméabilisée et réaménagée.

Outre nos ambitieux projets pour l'enfance et l'éducation, et fidèle à notre politique de développement durable, nous poursuivons des chantiers déterminants pour l'avenir de nos enfants.

Les enjeux sont nombreux que ce soit en matière de démarche environnementale ou en matière de maîtrise énergétique.

C'est pourquoi nous avons entrepris des travaux de rénovation au niveau du restaurant scolaire, des sanitaires de l'école dans le but de renforcer l'isolation thermique et d'augmenter la maîtrise énergétique.

Une cour désimperméabilisée et revégétalisée, nous en sommes très fiers !

D'ailleurs, nous avons été sélectionnés par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour faire partie de ce projet intitulé « Vers des cours d'école désimperméabilisés et renaturés ».

Le projet comportait deux phases :

Concernant la 1^{ère} phase, les travaux ont consisté à retirer les couches d'enrobés posées ces dernières années, qui avaient rendu le sol imperméable et inerte pour y installer un revêtement drainant, composé à 90% d'éléments minéraux naturels associé à un liant, et des pavés permettant de ressourcer et régénérer les sols.

Ces sols permettent l'absorption d'un litre d'eau par m² et par seconde et leur empreinte carbone est 5 fois inférieure au béton ou aux matériaux similaires.

Le projet prévoyait également de réarborer la cour avec d'autres essences d'arbres telles que le faux poivrier, le tilleul et le murier platane ainsi qu'un projet pédagogique dans lequel nous ferons intervenir les enfants.

Ce projet pédagogique, qui sera développé pendant l'année scolaire 2025, prévoit la création de 4 jardinières de plantation pour sensibiliser les enfants. 14 variétés de plantes méditerranéennes y seront plantées : thym, romarin, lavande, ciste, agapanthes, sauge, verveine notamment.

Les zones de plantation seront entourées d'un habillage esthétique en tôle de type Corten et de bois, et complétées par la pose de bancs de différentes tailles positionnés dans la cour.

Ce travail, réalisé conjointement avec le service des espaces verts et les enseignants de l'école, s'inscrit dans la continuité de notre projet pédagogique avec les enfants, initié à la Resplido avec notre jardin potager.

Enfin, nous avons prévu la récupération des eaux de pluie de la toiture de l'école pour arroser les plantations et les arbres, 200 mètres de réseaux enterrés ont été réalisés et raccordés sur une cuve enterrée de 10m³ (10 000 litres) et un réseau d'arrosage programmable a été installé.

Nous avons profité de ces travaux pour remettre à niveau toute la cour et rendre accessible aux PMR tous les accès qui ne l'étaient pas.



Concernant la phase 2, le projet de réfection prévoyait une réorganisation complète de la distribution intérieure, le remplacement des éléments sanitaires et des cloisons, des revêtements de sols et muraux, et du luminaire afin de répondre à la réglementation PMR en vigueur sur l'accessibilité.

De nouvelles cloisons et portes ont été posées, avec une touche de couleur pour rendre les lieux plus agréables, les revêtements de sols sont traités antidérapant, le mobilier sanitaire adapté et les luminaires remplacés par des appliques temporisées.

Conformément à la réglementation PMR, un bloc sanitaire filles et un bloc garçons ont été créés.

La toiture a subi une légère réfection, et les enduits extérieurs refaits.

Enfin l'accès principal aux sanitaires a été rendu accessible aux PMR avec la modification de la cour.

En parallèle, l'équipe de l'école et les enfants travaillent sur la mise en place du mobilier de la cour afin de créer des « coins » différents, des zones d'activités... des espaces « terre » pour jouer aux boules, au Hockey...

Les enfants ont déjà demandé une cabane à livres en forme de cabine téléphonique anglaise !

Le cout global de ces investissements est de 350 000 €, financés par la Commune et le Département.

Dès l'été prochain, nous lancerons la désimperméabilisation des autres cours d'école, la cour Leriche et celle de l'école maternelle Cap Canaille.

DES LOISIRS POUR NOS JEUNES

• SÉJOURS SKI

Séjour ski pour les enfants de 7 à 11 ans - du 8 au 15 février
Saint Léger les Mèlèzes

Séjour ski pour les adolescents de 12 à 16 ans - du 8 au 15 février
Saint Léger les Mèlèzes

Inscriptions à partir du 6 janvier - Direction des Sports, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Renseignements : Direction des Sports et Loisirs, espace S. d'Orso - 04 42 18 35 81

Organisés par la Ville de Cassis



STAGES MULTISPORTS (7-11 ANS)

Du 17 au 21 février de 13h30 à 16h30

Inscriptions à partir du 30 janvier jusqu'au 13 février sur le portail familles.

• ESPACE JEUNES

Du 10 au 14 février de 13h30 à 18h

Du 17 au 21 février accès libre de 16h30 à 18h

• STAGES SPORTS ET LOISIRS (12-17 ANS)

Du 17 au 21 février 2025 de 13h30 à 16h30

Inscriptions à partir du 30 janvier jusqu'au 13 février 2025 sur le portail familles

RETROUVEZ LA PATINOIRE PLACE BARAGNON

Pendant les vacances : ouverture au public du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h. La patinoire sera fermée le 1^{er} janvier.

En période scolaire : ouverture au public le mercredi, de 10h à 12h et de 15h à 18h, le samedi et le dimanche de 14h à 18h.

Patins et casques fournis - Gants conseillés. Tarif : 2 €. Infos : 04 42 18 35 81.

ÉCHO DES ASSOS

VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présentera ses vœux aux présidentes et présidents d'associations ainsi qu'à leurs membres, le **jeudi 30 janvier à 18h à la MEVA.**

EN JANVIER, CASSIS POURSUIT SA MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON

▪ Spectacle de chant et guitare «Dan et ses chanteuses»

Tarif : 15 €.

Dimanche 12 janvier à 14h au Centre culturel.

▪ Concert trio, quatuor à cordes et chant baryton

Brigitte Ley, Jeannette Theotrikoff, Isabelle Duguay, Philippe Ley.

Baryton : Bernard André de Mersseman.

Tarif : 15 €. Parking gratuit esplanade Aristide Briand.

Dimanche 12 janvier à 18h à l'Oustau Calendal.

▪ Chorale de l'école privée Sainte-Claire

Vendredi 24 janvier à 17h à l'école.

▪ Animation théâtrale « La vie comme elle va »

Entrée : 15 €.

Samedi 25 janvier à 14h au Centre culturel.



LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ AVANT TOUT AVEC LE CASSIS RUGBY CLUB DEUX RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

• **Rugby bien-être 100 % féminin :** Pour toutes les femmes désirant pratiquer une activité physique à intensité modérée.

RDV au stade du Pignier – Jean Tigana, le samedi de 10h à 11h30.



• **Rugby santé :** Remise en sport pour les personnes n'ayant jamais ou peu pratiqué de sport ainsi que pour les personnes atteintes de maladies chroniques ou diminuées physiquement.

Séance adaptée à chaque personne en fonction de ses capacités.

RDV au stade du Pignier – Jean Tigana, le jeudi de 17h30 à 18h30.

Deux pratiques sportives adaptées, collectives et ludiques, sans contact, sans phase de combats et sans plaquages.

Tarifs : licence 30 €/an – 6 €/séance / 1^{ère} séance offerte.

Infos : Chloé Bornier - 06 58 25 27 69 - rugbysantecrc@gmail.com

STAGE D'ÉCHECS PENDANT LES VACANCES D'HIVER

Du lundi 10 février au vendredi 14 février, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Possibilité de ½ journée.

Infos auprès de Cassis Echecs / Quentin : 06 37 60 22 53

PÊLE-MÊLE

LA MAIRIE RECRUTE DES SAISONNIERS

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des saisonniers âgés de 18 ans et plus, pour différents services.

Dossier de candidature disponible à l'accueil de la mairie à compter du 8 janvier 2025 ou pouvant être téléchargé sur le site internet de la ville www.cassis.fr.

Les dossiers sont à retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 28 février 2025 à la Direction des Ressources Humaines (12 février pour les postes à pourvoir à la Police Municipale).

11ÈME ÉDITION DE CASSIS AU JARDIN

Le traditionnel marché aux fleurs de Cassis se déroulera sur 3 jours, le week-end de Pâques, du 19 au 21 avril (place Baragnon et jardin public).

Fleuristes, pépiniéristes, horticulteurs, artisans en ferronnerie... Vous êtes invités à nous contacter au 04 42 18 36 16 / 36 60 ou par mail : v.marteaux@cassis.fr ou c.koucoulian@cassis.fr.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES À L'ÉCOLE PUBLIQUE RENTRÉE 2025/2026

• Inscription à l'école maternelle Cap Canaille :

Les inscriptions seront ouvertes à partir de janvier 2025. Seront inscrits en première année de maternelle les enfants nés en 2022.

• Inscription à l'école Élémentaire LERICHE/MISTRAL :

Les inscriptions seront ouvertes à partir de mars 2025. Seront inscrits en CP les enfants nés en 2019.

Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction Enfance - Petite Enfance - Éducation située au Centre Canaille allée Paul Bérard (1^{er} étage) / 04 42 18 35 70, le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h - Le mercredi de 8h à 12h. Plus d'infos sur www.cassis.fr et sur le Portail familles.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE CLAIRE RENTRÉE 2025/2026

Les inscriptions sont ouvertes.

Venez découvrir l'école si vous le souhaitez, avant l'inscription de votre enfant, les lundis soir sur rendez-vous. Une rencontre avec Mme Bergmann, la cheffe d'établissement, vous sera ensuite proposée.

Contact : 04 42 01 78 11 / contact@ecolesainteclair.fr



QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Du 3 au 30 janvier, la Métropole Aix-Marseille-Provence met à disposition des Cassidens, 3 aires de dépôt pour les sapins :

- place Saint-Michel,
- avenue de l'Amiral Ganteaume,
- allée Pierre Chiaradia.

Ce dispositif vient compléter les services déjà existants :

- la collecte des végétaux en porte-à-porte (sur rendez-vous au 0 800 94 94 08).
- la déchetterie de Cassis (Vallon des Anglais, quartier de la gare).

OUVERTURE DU MAMAHÉ CAFÉ

Ce nouvel espace convivial, situé au 26 rue de l'Arène, propose une cuisine saine et gourmande, élaborée avec des produits frais, de saison et entièrement faits maison.

Un menu pour satisfaire toutes les envies avec côté sucré, une variété de boissons à base de café, de boissons lactées, accompagnées de douceurs comme le banana bread, des gâteaux moelleux, et de délicieux cookies. Et côté salé, des salades fraîches et équilibrées, des tartines généreuses réalisées avec du pain du marché, ainsi que des gaspachos ou des soupes réconfortantes, selon la saison.

L'équipe est ravie de vous accueillir au Mamahé Café pour partager un moment de plaisir et de gourmandise.

BADGE RÉSIDENTS « VILLE DE CASSIS 2025 »

À compter du 13 janvier le badge de stationnement sera en vente à la mairie tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Il permet de stationner sur le parking de La Poste et sur les places voirie.

Sur le parking Gilbert Savon, l'abonnement permet de stationner gratuitement 2 heures maximum, entre 7h et 19h. Tarif : 25 € (paiement uniquement en espèces ou par chèque à l'ordre de *Droits de stationnement*).

Pièces à fournir : carte grise du véhicule domiciliée sur Cassis. Si tel n'est pas le cas, amener également un justificatif de domicile cassinien (seront acceptés : Facture ERDF, France Telecom ou SEM, Taxe d'habitation ou bail locatif).

Quant aux parkings gérés par INTERPARKING (Daudet, Bestouan, Madie), l'abonnement est à retirer au parking des Mimosas. Le tarif annuel est de 40 €.

DES SERVICES EN OR POUR LES SENIORS DE CASSIS

Lou, une jeune Cassidaine pétillante, a fondé Papi Lou, une entreprise inspirée par la relation unique qu'elle partage avec son grand-père, à qui elle apporte réconfort et soutien tout en allégeant son quotidien.

Aujourd'hui, Lou met son savoir-faire au service des seniors de Cassis et des environs. Avec des forfaits flexibles à partir de seulement deux heures par semaine, chaque instant est soigneusement conçu pour répondre à vos besoins. Que ce soit pour vous accompagner en promenade, vous assister dans vos démarches administratives, vous aider avec vos courses, vous offrir une présence rassurante lors de vos déplacements, ou simplement prêter une oreille attentive. Lou est là pour illuminer votre quotidien.

Contactez Lou au 07 56 84 20 31.

Site internet : www.papi-lou.com

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

À Cassis, la commercialisation du réseau cuivre cessera le 31 janvier 2026 et le réseau physique sera définitivement fermé au plus tard le 31 janvier 2027.

Cette transition vers la fibre optique est essentielle pour répondre aux besoins croissants en connectivité des citoyens et des entreprises.

ZOOM SUR LA NOUVELLE PERMANENCE DU CCAS : DISPOSITIF APV (ASSISTANCE AU PROJET DE VIE)

Dans le cadre du déploiement sur la région Provence Alpes Côte d'Azur des dispositifs de soutien à l'autodétermination pour les personnes en situation de handicap, nous avons le plaisir de vous informer du lancement du nouveau Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV) sur le département des Bouches-du-Rhône.

L'autodétermination, cette capacité des personnes à prendre des décisions par elles-mêmes et pour elles-mêmes, est une condition sine qua non de la société inclusive que nous nous attachons à construire chaque jour. Le pouvoir de dire et d'agir doit être encore conforté, et ce afin de permettre un accès effectif aux droits et à la pleine citoyenneté des personnes.

Les personnes et les familles qui ont bénéficié du dispositif en témoignent : lorsqu'elles sont soutenues et pleinement informées des possibilités, elles se projettent et mettent elles-mêmes en œuvre leur projet de vie.

Le dispositif APV est fondé sur la liberté de choix et la reconnaissance des compétences des individus. Son action facilite l'accès aux droits, renforce le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap et répond à l'enjeu de prise en compte des proches aidants impactés et impliqués dans le projet de vie de la personne en situation de handicap. Il est mobilisable par les familles concernées par le handicap, quel que soit le type de handicap ou l'âge de la personne.

Partant du constat que les familles concernées par le handicap rencontrent souvent de grandes difficultés pour construire le parcours de vie de leur enfant ou de leur proche, le dispositif APV a pour vocation de répondre à cette problématique en mettant à disposition des familles un professionnel appelé Assistant(e) aux Projet & Parcours de Vie (APPV) qui les soutient dans les différents projets qu'elles souhaitent mener.

Pour tout savoir, un mail et un numéro unique pour rencontrer un APPV : contact13@dapvpaca.fr / 07 88 72 38 25

Ce dispositif est porté par les associations UMANE et trisomie 21 Alpes maritimes. Il est soutenu par l'ETAT, l'ARS, la CAF, la MS

Tous les 1^{er} jeudi matin avec ou sans rendez-vous - 07 88 72 38 25.



MAPPING - LES MAISONS DE PÊCHEURS EN LUMIÈRE ARTISTIQUE

Il vous reste encore quelques jours pour découvrir ou redécouvrir cette nouvelle mise en scène du mapping d'hiver.

Une réalisation bluffante qui vous fait plonger dans l'univers de la grotte Cosquer en suivant le célèbre plongeur cassidain Henri Cosquer parti à la découverte de peintures rupestres de plus de 30.000 ans dans lesquelles cheval, bison, cerf... reprennent vie. Qui vous ramène aussi au passé antique de Cassis avec un nouveau tableau sur les mosaïques de la villa romaine de la plage de l'Arène. Et après un dernier regard sur les fonds aquatiques, place aux métiers de la crèche qui s'animent grâce à la magie de la lumière... Toute l'identité et l'authenticité de Cassis et du Noël en Provence !

Jusqu'au 5 janvier de 18h à 22h.

15ÈME FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Le Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation se tiendra à **Gémenos, mardi 4 mars 2025.**

Il est organisé par le service emploi du CCAS de la ville de Cassis, en partenariat avec 3 communes : Gémenos, Roquefort-la-Bédoule et Carnoux-en-Provence.

Les demandeurs d'emploi et tous les Cassidens intéressés pourront sans aucun doute trouver des réponses à leur demande d'emploi, de formation et de réorientation professionnelle.

Les entreprises cassidaines souhaitant diffuser leurs offres peuvent les transmettre par mail au CCAS : ccas@cassis.fr. Elles seront affichées sur place le jour du forum.

Consultez le site du forum (www.ccgr-forumemploi.fr) pour retrouver la liste des entreprises et centres de formation présents, les animations et ateliers...

Plus d'infos : Service emploi du CCAS de Cassis - 04 42 18 36 87. Parkings gratuits.



OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

Pour suivre notre actualité vous pouvez nous retrouver en ligne sur le site de l'association <https://www.nouveaucap-cassis.fr> et sur les réseaux sociaux de nos élus : Bertrand Mas-Fraissinet, Sylvie Brunet, Jean-François Favier, Marie Figarella, Jocelyn Boyer

NOUVEAU – DES BORNES POUR COLLECTER VOS DECHETS ALIMENTAIRES

La Métropole Aix-Marseille-Provence développe sur son territoire des solutions de compostage depuis 2009 et expérimente la collecte des déchets alimentaires depuis 2021.

Les dispositifs sont multiples, conjoints ou complémentaires, en fonction de la situation des communes (urbaines, rurales) et des ménages concernés (en appartement, en maison individuelle).

Une démarche qui répond aux exigences de la loi AGECE, qui demande aux collectivités de proposer aux habitants une solution de traitement pour leurs déchets alimentaires.

Sur Cassis, une collecte spécifique sera mise en place à partir du mois de février, avec l'installation progressive d'une dizaine de bornes de collecte (apport volontaire), comme il en existe déjà pour les emballages ou le verre.

Cette collecte concerne uniquement les administrés habitant au sein de logements collectifs. Les personnes vivant en habitat individuel peuvent quant à eux s'équiper d'un composteur (<https://dechets.ampmetropole.fr> rubrique : Je composte)

Chaque foyer, situé dans une zone concernée par cette collecte, pourra bénéficier d'un bio-seau gratuit pour transporter ses déchets alimentaires jusqu'à une borne (renseignements courant février sur le site de la mairie).

Les déchets alimentaires représentant 1/3 de nos poubelles, il est important de réaliser leur tri à la source et ainsi de réduire les déchets qui sont incinérés ou enfouis sur notre territoire.

Information : www.dechets.ampmetropole.fr



Les déchets alimentaires représentent 1/3 de nos poubelles !
Les trier, c'est réduire les déchets qui sont incinérés ou enfouis sur notre territoire.



Mode d'emploi :

1/ Dans ma cuisine

Je trie mes déchets alimentaires dans mon bio-seau ou autre contenant réutilisable.

2/ A la borne de collecte

Je dépose mes déchets non emballés, en vrac ou dans un sac kraft.

MODERNISATION DES ADRESSES

La loi 3DS (article 169) relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale impose désormais aux communes la dénomination et la numérotation de toutes les voies (y compris privées ouvertes à la circulation) et des lieux-dits. Cela leur permet de constituer une base adresse locale (BAL) qui sert à alimenter la base adresse nationale (BAN).

Les enjeux sont multiples : aider les services de secours à se géolocaliser lors d'une intervention, permettre la commercialisation de la fibre optique par les opérateurs, alimenter les GPS, etc...



La qualité de l'adresse est une question d'intérêt général.

La ville de Cassis travaille en collaboration avec les services postaux afin d'améliorer et de compléter le plan d'adressage du territoire communal afin de normaliser les adresses de chaque administré.

Cette démarche a débuté au printemps 2024 par un audit des voies de la commune présentant des anomalies (voies sans nom, absence ou incohérence dans la numérotation...)

Il faut en effet créer des adresses normées, qui répondent à un cadre et à des règles bien précises. L'adressage normalisé consiste pour la commune à :

- donner un nom à chaque voie ;
- donner un numéro à chaque local d'habitation ou professionnel ;
- identifier chaque voie par une plaque de voie ;
- identifier chaque local par une plaque de numéro.

Plusieurs étapes sont encore en cours : Vérification sur place par la municipalité, identification des voies à créer, des habitations à numérotter et propriétaires concernés, projet de libellé de voies (type et nom). A l'issue de la démarche (fin 1er semestre 2025), votre adresse pourra être modifiée.

Vous recevrez l'ensemble des éléments de notification qu'il faudra communiquer à tous vos correspondants. Il vous sera remis un certificat d'adresse pour servir et valoir ce que de droit et justifier de votre nouvelle adresse auprès des différents services et opérateurs.

Les services municipaux et/ou postaux seront à même de vous conseiller dans ces futures démarches.

POINT TRAVAUX

Voirie :

. Travaux du réservoir de Port Miou :

- . Avenue Liautaud : interventions nécessitant la fermeture de la rue sauf pour les riverains, jusqu'à fin février.
- . Avenue Ganteaume : travaux en cours qui se poursuivront sur l'avenue M. Jermini fin février - maillage sur réseau.

. Travaux réaménagement de l'avenue Foch :

- . Fin des travaux de préparation et diagnostics sur le réseau, tout début janvier.
- Démarrage des ouvrages à la suite. Livraison du chantier prévue fin 2025.

Bâtiment :

. Centre d'hébergement :

Réfection totale de la toiture + isolation / 700 m².

. Chapelle Sainte Anne :

Réfection de la toiture / 480 m².

Divers :

. Parking de la Viguerie :

- . Niveau A : a été restitué aux abonnés fin 2024.
- . Niveau B : restitution à la clientèle fin janvier.

. Borne de la recharge IRVE :

Pose d'une borne double pour la recharge de véhicule électrique avenue Ganteaume.

. Gare SNCF de Cassis :

Réaménagement du quai 2 pour l'accueil de trains plus longs et plus capacitaire.
Travaux de nuit du dimanche au vendredi de 23h à 5h.
Durée prévue des travaux : 6 mois.

Retrouvez le point travaux sur www.cassis.fr



Agenda JANVIER

JUSQU'AU 5 JANVIER

LA FORÊT ENCHANTÉE DE NOËL ET SES AUTOMATES

Entrez dans la magie de Noël !
Exposition visible tous les jours (sauf 1^{er} janvier).

Salles voûtées

JUSQU'AU 5 JANVIER

ILLUMINATION DES FAÇADES DU PORT AVEC LE SPECTACLE « MAISON DE PÊCHEURS EN LUMIÈRE ARTISTIQUE »

Tous les soirs de 18h à 22h, Port



JUSQU'AU 1ER FÉVRIER

EXPOSITION « LA COLLECTION PERMANENTE : L'HIVER AU MUSÉE »

Sur les cimaises : oeuvres provençales et contemporaines (fond du Musée et les dons récents).

Mercredi, jeudi, vendredi 10h-12h30 et 13h30-17h30. Samedi 10h-13h
Musée municipal

JUSQU'AU 23 FÉVRIER

LA PATINOIRE DE PLEIN AIR

Pendant les vacances : ouverture au public du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h. Attention : patinoire fermée le 1^{er} janvier.

En période scolaire : ouverture au public le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h.

Entrée : 2 €, patins et casques inclus (gants conseillés).
Infos : 04 42 18 35 81.
Place Baragnon

MERCREDI 1ER JANVIER

EN DIRECT DE LA PAROISSE SOLENNITÉ DE SAINTE MARIE MÈRE DE DIEU

Infos : 04 42 32 37 65.
11h, messe. Eglise Saint Michel

JEUDI 2 JANVIER

DAPV – DISPOSITIF D'ASSISTANCE AU PROJET DE VIE

Permanence chaque 1^{er} jeudi matin du mois.

Avec ou sans RDV – 07 88 72 38 25.
Centre Communal d'Action Sociale

DU 2 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

EXPOSITION « SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE »

Objets archéologiques découverts au cours de fouilles effectuées à Cassis. Collection enrichie par du mobilier archéologique prêté par le DRASSM, en provenance des épaves antiques environnantes. Entrée libre.

Mercredi, jeudi, vendredi 10h-12h30 et 13h30-17h30. Samedi 10h-13h
Musée municipal

MERCREDI 8 JANVIER

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

Permanence juridique chaque 2^{ème} mercredi du mois.

Sur RDV auprès du CCAS : 04 42 18 36 87.

De 14h à 16h, CCAS

JEUDI 9 JANVIER

LIVRE ENTRE PARENTHÈSES « UN MONDE À PORTÉE DE MAIN » DE MAYLIS DE KERANGAL

Présenté par Irène Baudoin. Entrée libre.
Infos : Anne-Marie Chaleppe-06 15 73 15 82
19h15, Centre culturel

LES 10, 17, 24 ET 31 JANVIER

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS VISITE DÉCOUVERTE DE CASSIS

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

La visite se termine par la découverte d'un produit local.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10€ sur place / 9€ en ligne. 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les moins de 7 ans accompagnant leurs parents).

14h30, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

DIMANCHE 12 JANVIER

TELETHON : SPECTACLE DE CHANT ET GUITARE « DAN ET SES CHANTEUSES »

Entrée : 15 €.

14h, Centre culturel

TELETHON : CONCERT QUATUOR À CORDES ET CHANT

Oeuvres de Haendel, Haydn, Hoffmeister, Rossini et Rachmaninoff.

Baryton : Bernard André de Mersseman.

Quatuor Ley : Brigitte Ley, violon - Jeannette Theotrikoff, violon - Isabelle Duguay, alto - Philippe Ley, violoncelle.

Parking gratuit esplanade A. Briand.

Par le Téléthon de Cassis.

Entrée 20 €.

18h, Oustau Calendal

DIMANCHE 12 JANVIER

1^{ÈRE} RÉGATE DU CHALLENGE D'HIVER DU CNPM

Organisée par le Club Nautique de Port-Miou (CNPM).

Infos : contact@cnport-miou.org

11h, Port-Miou et baie de Cassis

MARDI 14 JANVIER

CONFÉRENCES DU CENTRE CULTUREL CONFÉRENCE MUSICALE : BEETHOVEN.

Présentée par Jean-Michel Sanchez.
Infos Centre culturel : 04 42 01 77 73 / www.centreculturelcassis.com.

18h30, Centre culturel

JEUDI 16 JANVIER

LES SORTIES « JOURNÉE » DU CENTRE CULTUREL

JOURNÉE TRUFFES

Marché aux truffes d'Aups, repas au restaurant « Le chêne vert ».

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.



JOURNÉE TRUFFES

JEUDI 16 JANVIER 2025

Marché aux Truffes d'Aups
Déjeuner au restaurant "Le chêne vert" à Tourtour.



VENDREDI 17 JANVIER

L'ADRIM « HABITER MIEUX »

Permanence assurée par un architecte, le 3^{ème} vendredi matin de chaque mois.

Sur RDV au 04 91 50 18 68.

Centre Communal d'Action Sociale

DU 17 JANVIER AU 10 SEPTEMBRE

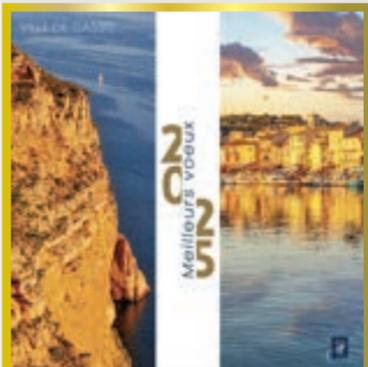
EXPOSITION « LE TOURISME »

Cette exposition présente les différents aspects du tourisme tel que le tourisme culturel, le tourisme de luxe, le tourisme médical, le tourisme esthétique, le tourisme urbain, le tourisme rural, le tourisme gastronomique, le tourisme montagnard, le tourisme balnéaire (tourisme bleu).



Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque.
Bibliothèque municipale

DIMANCHE 19 JANVIER



LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Danielle MILON,
Maire de Cassis
et son Conseil municipal
invitent les Cassidens et les Cassidennes
à la Cérémonie des vœux

DIMANCHE 19 JANVIER
11h30 à l'Oustau Calendal.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif

REPRÉSENTATION DE LA PASTORALE

Tarif adhérent 5 € / Non adhérent 7 €.
Infos : acc.culturelcassis@orange.fr / 04 42 01 77 73

14h30, Centre culturel

MARDI 21 JANVIER

LIVRES ÉCHANGES

« L'INVENTION DE LA SOLITUDE »
DE PAUL AUSTER

Présenté par Joe Mesrié. Entrée libre.

Infos : Alain Barthelemy - 06 03 11 03 56
18h, Centre culturel

MERCREDI 22 JANVIER

Danielle Milon, Maire de Cassis, reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

Sous réserve de modification, merci de consulter le site de la ville (cassis.fr) rubrique "actualité" quelques jours avant la date prévue.

DU 23 JANVIER AU 1ER FÉVRIER

LES VOYAGES DU CENTRE CULTUREL

Sur les traces de Charles de Foucauld à Tamanrasset.

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.



VENDREDI 24 JANVIER

TELETHON : CHORALE DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE CLAIRE

17h, école élémentaire Ste Claire

VENDREDI 24 JANVIER

LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL

« MYTHOLOGIES » BALLET PRELJOCAJ.

La pièce « Mythologies » nous transporte dans un voyage philosophique et temporel vertigineux à l'image des épopées qui façonnent notre imaginaire.



La pièce mythologies nous transporte dans un voyage philosophique et temporel vertigineux à l'image des épopées qui façonnent notre imaginaire.

Infos Centre Culturel : 04 42 01 77 73.

20h, Au Grand Théâtre de Provence - Aix-en-Provence.

SAMEDI 25 JANVIER

TELETHON : ANIMATION THÉÂTRALE « LA VIE COMME ELLE VA »

Tarif : 15 €.

14h, Centre culturel

DIMANCHE 26 JANVIER

2^{ÈME} RÉGATE DU CHALLENGE D'HIVER DU CNPM

Organisée par le Club Nautique de Port-Miou (CNPM).

Infos : contact@cnport-miou.org

11h, Port-Miou et baie de Cassis

LUNDI 27 JANVIER

CDAD : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT

Permanence juridique chaque 4^{ème} lundi du mois - Sans RDV.

De 14h à 16h30, CCAS

LUNDI 30 JANVIER

VOEUX AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal présenteront leurs vœux aux Présidents, Présidents et membres des associations cassidaines. Cette cérémonie sera clôturée par un apéritif.
18h, MEVA



PROGRAMME* JANVIER - FÉVRIER

- Janvier
 - Oh, Canada
 - Nosferatu
 - Un ours dans le jura
 - La chambre d'à côté
 - Les feux sauvages
 - Bernie
 - Le quatrième mur
 - Spectateurs !

- Février
 - La pie voleuse
 - September 5
 - Un parfait inconnu
 - Jouer avec le feu
 - Maria
 - Paddington au Pérou
 - The Brutalist
 - Le dernier souffle

* Sous réserve de modification.

Infos Ciné calanques : 04 42 01 92 62
www.cinecalanquescassis.fr

Agenda FÉVRIER

JUSQU'AU 23 FÉVRIER

LA PATINOIRE DE PLEIN AIR

Pendant les vacances : ouverture du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h.

En période scolaire : ouverture au public le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h.

Entrée : 2 €, patins et casques inclus (gants conseillés). Infos : 04 42 18 35 81. **Place Baragnon**

LES 5, 12, 19 ET 26 FÉVRIER

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS VISITE DÉCOUVERTE DE CASSIS EN ALLEMAND

Une visite entièrement en allemand pour permettre à nos visiteurs d'outre-Rhin de découvrir la grande et la petite histoire de Cassis. La visite se termine par la découverte d'un produit local.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10€ sur place / 9€ en ligne. 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les moins de 7 ans accompagnant leurs parents).

14h30, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

JEUDI 2 FÉVRIER

DAPV – DISPOSITIF D'ASSISTANCE AU PROJET DE VIE

Permanence chaque 1^{er} jeudi matin du mois. Avec ou sans RDV – 07 88 72 38 25.

Centre Communal d'Action Sociale

LIVRE ENTRE PARENTHÈSES

«LE GÉNIE DU FAUX, LA PASSION VERMEER» DE PATRICK PESNOT

Présenté par Nicole Empereire. Entrée libre. Infos : Anne-Marie Chaleppe-06 15 73 15 82 **19h15, Centre culturel**

LES 7, 14, 21 ET 28 FÉVRIER

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS VISITE DÉCOUVERTE DE CASSIS

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

La visite se termine par la découverte d'un produit local.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10€ sur place / 9€ en ligne. 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les moins de 7 ans accompagnant leurs parents).

14h30, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

DIMANCHE 9 FÉVRIER

3^{ÈME} RÉGATE DU CHALLENGE D'HIVER DU CNPM

Organisée par le Club Nautique de Port-Miou (CNPM).

Infos : contact@cnport-miou.org

11h, Port-Miou et baie de Cassis

DU 10 AU 14 FÉVRIER

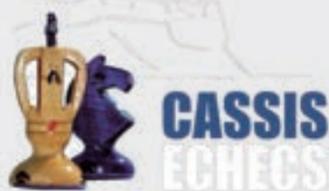
STAGE D'ÉCHECS

ORGANISÉ PAR CASSIS ECHECS.

De 9h à 12h et de 14h à 17h (possibilité 1/2 journée).

Infos : Quentin au 06 37 60 22 53.

Centre culturel



MERCREDI 12 FÉVRIER

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

Permanence juridique chaque 2^{ème} mercredi du mois.

Sur RDV auprès du CCAS : 04 42 18 36 87.

De 14h à 16h, CCAS

MERCREDI 12 FÉVRIER



Un film, une activité surprise, un goûter. Pour les enfants dès 5 ans.

Tarif : 12 € / enfant (accompagnateur : 8 €). Places limitées.

Infos et réservations : 04 42 01 77 73

14h30, Ciné-Calanques

DU 15 FÉVRIER AU 31 MAI

EXPOSITION TEMPORAIRE « RENÉ SEYSSAUD 1867-1952 : LE TALENTUEUX COLORISTE »

Le musée présente une rétrospective des œuvres de l'artiste Marseillais René Seyssaud, un des plus grands peintres de la région, un éternel amoureux de la Provence et génie de la couleur. René Seyssaud, né en 1867 à Marseille, est une figure emblématique de l'art moderne et un des initiateurs du mouvement fauviste. Sa carrière artistique est marquée par une passion indéfectible pour la couleur, qu'il utilise de manière audacieuse et innovante pour exprimer les paysages et la lumière de sa Provence natale.

Ouverture : mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30. Samedi de 10h à 13h.

Entrée Libre.

Vernissage : samedi 15 février à 11h30 (sous réserve).

Musée municipal



MERCREDI 19 FÉVRIER

CINÉ-GOÛTER

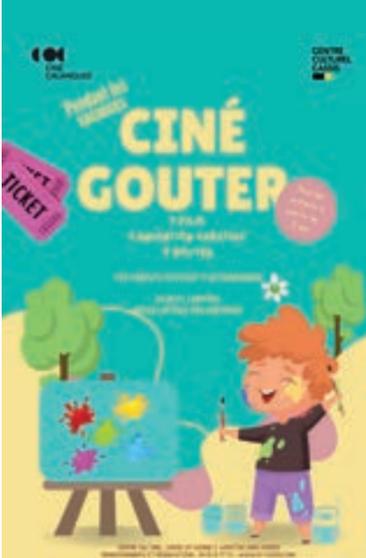
«PADDINGTON AU PÉROU»

Un film, une activité surprise, un goûter. Pour les enfants dès 5 ans.

Tarif : 12 € / enfant (accompagnateur : 8 €). Places limitées.

Infos et réservations : 04 42 01 77 73

14h30, Ciné-Calanques



VENDREDI 21 FÉVRIER

L'ADRIM «HABITER MIEUX»

Permanence assurée par un architecte, le 3^{ème} vendredi matin de chaque mois.

Sur RDV au 04 91 50 18 68.

Centre Communal d'Action Sociale

DIMANCHE 23 FÉVRIER

4^{ÈME} RÉGATE DU CHALLENGE D'HIVER DU CNPM

Organisée par le Club Nautique de Port-Miou (CNPM).

Infos : contact@cnport-miou.org

11h, Port-Miou et baie de Cassis

LUNDI 24 FÉVRIER

CDAD : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT

Permanence juridique chaque 4^{ème} lundi du mois - Sans RDV.

De 14h à 16h30, CCAS

MARDI 25 FÉVRIER

LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL

« ART - FRANÇOIS MOREL, OLIVIER SALADIN, OLIVIER BROCHE »

Les amis d'hier peuvent-ils toujours être les amis d'aujourd'hui ? C'est la drôle de question que pose François Morel en mettant en scène «Art», la célèbre pièce de Yasmina Reza.

Infos Centre Culturel : 04 42 01 77 73.

20h, A l'Odéon – Marseille



Les amis d'hier peuvent-ils toujours être les amis d'aujourd'hui ? C'est la drôle de question que pose François Morel en mettant en scène art. La célèbre pièce de Yasmina Reza.

MERCREDI 26 FÉVRIER

Danielle Milon, Maire de Cassis, reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée. De 10h à 12h, Hôtel de ville

Sous réserve de modification, merci de consulter le site de la ville (cassis.fr) rubrique "actualité" quelques jours avant la date prévue.



ÇA SE PASSE EN MARS AU CENTRE CULTUREL ...

• 2^{ème} workshop Cassis Opéra

Du 3 au 8 mars

Avec la présence de chanteuses et chanteurs Européens.

2 temps forts pendant la semaine :

- Présentation du Workshop et Rencontre avec le Public pendant les cours mercredi 5 mars à partir de 14h.

- Le Concert de fin de stage, vendredi 7 mars à 19h30

• Théâtre, danse et poésie «FELURES»

Vendredi 14 mars au Centre Culturel Cassis à 20h30.

Le Centre culturel Cassis a soutenu cette création du spectacle.

Infos Centre culturel : 04 42 01 77 73.

www.centreculturelcassis.com

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Danielle MILON

Maire de Cassis
Commandeur de l'Ordre National du Mérite
Officier de la Légion d'honneur
Chevalier des Arts et des Lettres
Sur rendez-vous au 04 42 18 36 02
Hôtel de ville – 1^{er} étage

Philippe DENONFOUX

1^{er} Adjoint délégué aux travaux, aux N.T.I.C. et au port de plaisance.

Dominique MATEO

Adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires

Pascal CHAIX

Adjoint délégué à la vie économique, au commerce et à l'artisanat

Aline LAFAYSSÉ

Adjointe déléguée aux affaires sociales

Michel MORTELETTE

Adjoint délégué à la jeunesse et au sport

Lydia SAGAUT

Adjointe déléguée aux finances

Guillaume MACHERAS de MONTILLET

Adjoint délégué au tourisme

Patricia HATEMIAN

Adjointe déléguée à la vie associative, traditions et patrimoine

Marc de CANEVA

Conseiller municipal délégué à l'environnement, au Parc National des Calanques, à la ZMEL Port-Miou

Christophe REYMOND

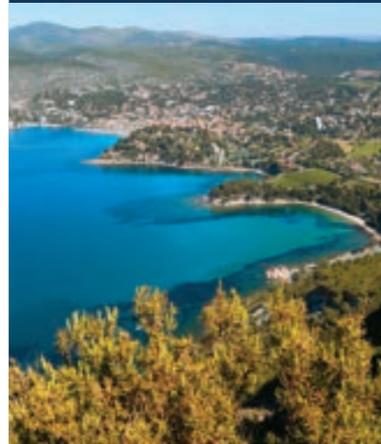
Conseiller municipal délégué à la culture et aux spectacles vivants

Benjamin BURZIO

Conseiller municipal délégué à la gestion des risques

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous.

Pour toute demande de rendez-vous avec un adjoint ou un conseiller municipal délégué, merci de prendre contact par téléphone au 04 42 18 36 12 (secrétariat des élus).



Retrouvez le programme du Cinéma Ciné Calanques sur www.cinecalanquescassis.fr
Tél : 04 42 01 92 62